

précarité de leur statut et l'instabilité des médiateurs sociaux et thérapeutiques. La plupart des MT perçoivent une indemnité de 2.500 MAD/mois, ce qui reste très insuffisant vu le coût de la vie et n'ont aucune couverture sociale.

Par ailleurs, les médiateurs thérapeutiques ont joué un rôle crucial durant la crise Covid-19 et ont permis d'assurer la continuité des soins (voir abstract N° AFRAVIH2001563- Continuité des soins pour les Personnes Vivant avec le VIH durant le confinement durant l'épidémie de la COVID-19 au Maroc.).

Actuellement, plus de 300 assistantes sociales sont affectées par le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale dans les hôpitaux et pourraient appuyer désormais dans la médiation thérapeutique et sociale des PVVIH.

Alors que le Maroc est tourné vers l'objectif d'élimination du VIH d'ici 2030 l'évaluation du PNAPS et de l'éducation thérapeutique sont nécessaires. Les recommandations de cette évaluation seront prises en compte dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau PSN 2030 pour la lutte contre le sida.

II. OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

1. Objectif general :

- Faire la revue du programme national d'appui psychosocial avec un focus sur l'éducation thérapeutique afin d'accompagner le nouveau PSN VIH qui couvrira la période 2024-2030.
- Proposer les mesures innovantes d'amélioration du programme d'accompagnement psychologique et social pour l'accompagnement du PSN 2024-2030.

2. Objectifs spécifiques :

- Analyser les progrès et les faiblesses en lien avec les différentes composantes du PNAPS :
 - Médiation thérapeutique pour l'observance et l'adhésion au traitement.
 - Médiation sociale.
 - Relance des perdus de vue.
- Analyser l'aspect organisationnel du PNAPS :
 - Gestion et coordination du PNAPS au niveau national, régional et local (au niveau des centres référents de prise en charge VIH).
 - Le système de suivi et d'évaluation du PNAPS.

- Analyser l'impact du PNAPS sur :
 - La stigmatisation et la discrimination des PVVIH.
 - L'approche genre et droit humains.
 - L'autonomisation et le support des PVVIH et leur famille.
- Analyser les opportunités pour le renforcement du PNAPS (réformes administratives, assistantes sociales...)
- Proposer des recommandations pour adapter et renforcer le PNAPS y compris l'appui social aux PVVIH ainsi que les éléments du nouveau guide.

III. DESCRIPTION DE LA MISSION

Tout au long de cette mission, le consultant devra travailler de manière étroite avec un comité composé de la DELM (DMT/PNLS/UGFM), ALCS, comité national de prise en charge du VIH et ONUSIDA pour mener les activités suivantes :

- Revue des différentes composantes du PNAPS et des supports mis en place.
- Revue des besoins (renforcement des capacités...), des acquis (capital en RH sur la subvention du FM...) et des opportunités pour le renforcement du PNAPS.
- Revue des procédures de relance et de recherche des perdus de vue.
- Présentation et validation des résultats de la revue au cours d'un atelier national et élaboration des recommandations pour la révision et adaptation du PNAPS aux nouvelles directives nationales et internationales.
- Révision du guide du PNAPS.

IV. RESULTATS ATTENDUS

- Un rapport d'analyse du dispositif mis en place.
- Des recommandations pour améliorer le dispositif mis en place et assurer sa pérennité.
- Présentation des résultats de l'analyse et des recommandations lors d'un atelier national.
- Guide du PNAPS revu et adapté.

V. LIVRABLES

- Note méthodologique.
- Rapport d'analyse et des recommandations validé.
- Guide PNAPS adapté.

VI. DUREE ET ORGANISATION DE LA CONSULTATION

Le consultant sera recruté pour une durée de 25 jours au cours de la période d'avril à mai 2023, répartis comme suit :

Tâche	Jours de travail
Revue du PNAPS et rapport d'évaluation	14
Atelier de concertation	1
Guide PNAPS adapté	10
Total	25 Jours

VII. PROFIL DU CONSULTANT

Un consultant international, spécialiste en psychologie médicale, disposant :

- D'une excellente connaissance et expérience de l'appui psychologique et social aux PVVIH.
- Une capacité d'analyse et de synthèse.
- Maîtrise du français.
- D'une expérience dans le domaine de la formation et/ou d'évaluation de programme.
- La connaissance du contexte marocain serait un atout.

VIII. MODE ET DATE DE PAIEMENT

Le contrat sera établi dans le cadre du programme d'appui du Fonds mondial - Maroc - subvention MAR-C-MOH.

La rémunération s'entend :

- Brute avant déduction de la retenue à la source de 11% par la banque pour les personnes physiques et morales-Prestataires étrangers et 30% pour les personnes physiques-Prestataires résidents au Maroc.
- Nette pour les Autoentrepreneurs et les personnes morales-Prestataires résidents au Maroc. Le Ministère se charge des démarches auprès de la DGI pour l'obtention de l'attestation d'exonération sur la base de la facture proforma à préparer par le Prestataire.

IX. PIECES A FOURNIR

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) devra envoyer le dossier, au plus tard **le 22 Mars 2023 à minuit**, à l'adresse suivante : Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies, Service des MST Sida, 71, Avenue Ibn Sina, Agdal, Rabat ; ou aux adresses électroniques : f.gomri@programmefondsmondial.ma ; programmesida@gmail.com, en mettant dans l'objet de l'email : **TDR Revue du programme national d'accompagnement psycho-social y compris l'éducation thérapeutique pour le VIH/Sida.**

Le dossier doit comprendre :

- Un CV détaillé, mettant en exergue les expériences relatives à la thématique de la consultation,
- Une Note méthodologique comportant une description de la méthodologie de travail qui sera adoptée pour répondre aux termes de la consultation ;
- Une Proposition financière.